



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

COMMUNE DE SEPTMONCEL LES MOLUNES

Enquête publique sur le projet d'aliénation de tout ou partie de chemins ruraux

Par délibération N° 2025/038 du 26 juin 2025, le conseil municipal a décidé de lancer une enquête publique préalable à l'aliénation de tout ou partie de chemins ruraux.

À cet effet, M. le Maire de Septmoncel Les Molunes a désigné M. François GOUTTE-TOQUET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Septmoncel Les Molunes du **mardi 16 septembre 2025 9 heures** au **mardi 30 septembre 2025 12h30** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le **mardi 16 septembre 2025 de 9h00 à 11h00** et le **mardi 30 septembre 2025 de 10h30 à 12h30**.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès lors qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Après réception de ces documents, le Conseil municipal délibérera. Sa délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Maire à M. le Préfet du Jura.

Le Maire, Raphaël PERRIN

SCI LE BOUIF

Société civile immobilière au capital de 2.000,00 €
Siège social : CHAUSSIN (39120)
Faubourg de la Villeneuve
N° SIREN : 452 055 593
RCS DE LONS-LE-SAUNIER

Clôture de liquidation

AGE du 23 juillet 2025 : les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, prononcé la clôture définitive de la liquidation à compter du 01/07/2025 et donné quitus au liquidateur de sa gestion. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER.

Pour avis

ETA BARBE

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 16 rue des Perrières, 39330 PAGNOZ
850 340 027 RCS LONS-LE-SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christian BARBE de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

SCP Marc BARTHEN, Céline RUIZ et Victor VANDEL titulaire d'un Office Notarial à DOLE (39100)
8, Rue Joseph Thoret

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS GOFFETTE ET SIMONNET

Au capital social de 12.000,00 €
Siège social actuel : 188 Avenue Jacques Duhamel - 39100 DOLE
Immatriculée au RCS LONS LE SAUNIER sous le n° 450.120.456

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Victor VANDEL, le 24 juin 2025,

La dénomination de la SCM a été modifiée et est désormais la suivante : SCM DRS SIMONNET ET JOURNET. Monsieur Julien JOURNET a été nommé en qualité de nouveau cogérant, suite à la démission de Monsieur Pascal GOFFETTE de sa fonction de co-gérant.

POUR AVIS ET MENTION
Me Victor VANDEL, notaire

CAPA JURA

SAS au capital de 20000 €
Siège social : 16 rue Rosset
39200 Saint-Claude
980 162 135
RCS de Lons-le-Saunier

Le 03/01/2025, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Lons-le-Saunier.

CHA MA L'O

Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 Bis Grande Rue
39250 NOZEROTY
Siège de liquidation :
85 rue des Combettes
39250 DOYE
802.231.381
RCS LONS LE SAUNIER

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} août 2025 à DOYE (39250) - 85 rue des Combettes a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Emmanuelle BOURGEOIS, demeurant à DOYE (39250) - 85 rue des Combettes, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au RCS. Pour avis.

Le Liquidateur

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIGNY du 22 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL CHAVERIAT DEBARDAGE

Siège social : 7 ROUTE DE L'ETANG, 39320 GIGNY

Objet social : le débarras, l'achat, la vente, l'abattage, la commercialisation et la distribution de bois sous toutes ses formes, ainsi que de tous produits ou sous-produits issus de la filière bois, l'activité de chauffeur pour le compte de tiers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros

Gérance : M. Corentin CHAVERIAT, demeurant 7 ROUTE DE L'ETANG, 39320 GIGNY, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

SCP "Marc BARTHEN, Céline RUIZ, et Victor VANDEL titulaire d'un Office Notarial à DOLE (39100)
8, Rue Joseph Thoret

SCI LE GINKO BILOBA

Au capital social de 160,00 €
Siège social actuel : 100 rue des Commauds - 39100 DOLE
Immatriculée au RCS LONS LE SAUNIER sous le n° 444.604.730.

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Victor VANDEL, le 24 juin 2025,

Le siège social de la SCI a été transféré à DOLE (39100), 188 Avenue Jacques Duhamel.

Madame Anne-Laure RAHARIJAONA née SIMONNET et Monsieur Julien JOURNET ont été nommés en qualité de nouveaux cogérants, suite à la démission de Monsieur Pascal GOFFETTE de sa fonction de gérant.

POUR AVIS ET MENTION
Me Victor VANDEL, notaire

SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ Victor VANDEL Notaires à DOLE

À la suite de la dissolution de société dénommée "SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE", Société civile immobilière au capital de 1.524.49 €, ayant son siège social à DOLE (39) 125, rue du Bizard, immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER, sous le n° 347.721.953, aux termes d'une AGE réunie en date du 02/06/2025.

Avis est donné, qu'aux termes de l'AGE du 07 août 2025, les associés de ladite société ont prononcé la clôture de la liquidation de ladite société, ont donné quitus au liquidateur pour sa gestion, ont déchargé le liquidateur de son mandat, et ont constaté la disparition de la société, et décidé de la radiation de la Société.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER et la société sera radiée du registre du commerce et des sociétés.

POUR AVIS
Maître Victor VANDEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONCINE-LE-HAUT du 14 août 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA PETITE VADROUILLE

Siège social : 5 Rue des Isles, 39460 FONCINE-LE-HAUT

Objet social : L'accueil collectif et la garde d'enfants de moins de six ans, notamment par l'exploitation de micro-crèches et structures d'accueil similaires ; L'organisation d'activités d'éveil, d'accompagnement éducatif et de socialisation des jeunes enfants ; La prestation de services liés à la petite enfance, y compris l'encadrement, l'animation, et la formation du personnel dédié à ces activités ; Achat et vente de matériel de puériculture ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Mme Lauriane BUGUET, demeurant 6 Rue du Réservoir, 39800 LE FIED, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/08/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI LA GANA CASA

Forme : SC

Capital social : 1 000 €

Siège social : 22 Rue des Chardonnerets, 39300 CIZE

Objet social : La Société a pour objet d'acquisition, la gestion et la location de biens immobiliers.

Gérance : M. Gaetan TAUBATY demeurant 22 Rue des Chardonnerets, 39300 CIZE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause de vente libre seulement entre associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LONS-LE-SAUNIER

**GAGNEZ DU TEMPS !
PUBLIEZ VOS ANNONCES
EN TOUTE AUTONOMIE
24h24 - 7j/7**

juragricole.com/les-annonces-legales/



Scannez-moi



santé
famille
retraite
services

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

vous en forme

La MSA de Franche-Comté renouvelle son partenariat avec Info Jeunes

Carte Avantages Jeunes

Pour la deuxième année consécutive, le service Action Sanitaire et Social (ASS) de la MSA de Franche-Comté soutient les familles en offrant la Carte Avantages Jeunes 2025-2026 à ses assurés ayant des enfants âgés de 11 à 17 ans (au 1^{er} septembre 2025).

La MSA de Franche - Comté

offre à ses **assurés**

de 11 à 17 ans

la carte Avantages Jeunes

Offre valable jusqu'au 30 novembre 2025



Modalités sur avantagesjeunes.com

Ce dispositif offre aux moins de 30 ans, plus de 3 600 réductions et offres exclusives chez plus de 2 400 partenaires locaux en Bourgogne-Franche-Comté. Valable du 1^{er} septembre au 31 août chaque année, **deux types d'avantages** :

- **Avantages permanents** : réductions illimitées dans les commerces, loisirs, sports et lieux culturels.
- **Avantages uniques** : offres « découvertes » valables une seule fois, sur présentation de la carte et du coupon du livret ou via l'application, selon l'édition locale.

Comment bénéficier de la carte ? Si vous êtes concerné(e), vous avez reçu courant août un code promotionnel personnalisé par mail ou courrier de la part de la MSA permettant d'obtenir gratuitement la carte de plusieurs façons :

1. En la retirant dans une structure Info Jeunes. Présentez votre code promotionnel et une pièce d'identité entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2025.



2. En la commandant sur avantagesjeunes.com : Pour cela vous devrez saisir le code promo dans la fenêtre récapitulative de commande. Vous pourrez ensuite choisir de : **La retirer dans un point relais de votre choix** : Commandez votre carte sur avantagesjeunes.com avant le 30 novembre. - Saisissez le code promo dans la fenêtre « récapitulatif de commande » - Choisissez un point relais pour le retrait de la carte.

La recevoir à domicile Toujours sur avantagesjeunes.com, commandez votre carte avant le 30 novembre avec le code promo, et recevez-la directement chez vous. Seuls les frais de port à partir de 1,99€ sont à votre charge.

Besoin d'aide ?

Le service Carte Avantages Jeunes est à votre disposition pour toute question ou accompagnement : **03.81.21.16.10** contactavantagesjeunes.com